

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 26/10/2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 octobre 2021

2021 V. 271 Vœu relatif au budget pluriannuel du Plan Arbre

Le Conseil de Paris,

Considérant l'ambition de planter 170 000 arbres à Paris, d'ici à la fin de la mandature ;

Considérant que la Ville produit annuellement 5 000 arbres au sein de son centre horticole, soit 30 000 arbres à l'horizon 2026 ;

Considérant que, pour atteindre son objectif de 170 000 arbres, la Ville va être contrainte d'en acquérir ;

Considérant que, sur la précédente mandature, le budget annuel moyen alloué pour la plantation de 20 000 arbres était de 2 M€ ;

Considérant que les arbres ne représentent pas uniquement des dépenses d'investissement, mais aussi des dépenses de fonctionnement, pour leur entretien notamment ;

Considérant que, en dépenses de fonctionnement, la moyenne des BP 2019, 2020 et 2021 fait apparaître un budget annuel alloué aux arbres et bois de 3 M€, ainsi que des dépenses d'arrosage pour l'ensemble des espaces verts, dont les arbres, de 3,5 M€ ;

Sur proposition de Maud Lelièvre et les élus du groupe MoDem, Démocrates et Écologistes,

Émet le vœu que :

- Que la Ville formalise un budget pluriannuel, couvrant la période 2021-2026, détaillant annuellement les dépenses d'investissement et de fonctionnement nécessaires à la bonne réalisation du Plan Arbre,

- Que ce budget pluriannuel soit présenté d'ici fin 2021 aux élus de la 1ère et de la 8ème commissions.